



## Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) La région des Laurentides lance l'appel de projets pour l'année 2018-2019

**Saint-Jérôme, 5 juillet 2018** – Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) souhaite informer l'ensemble des organisations oeuvrant sur le territoire des Laurentides de l'ouverture de l'appel de projets dans le cadre de l'an 2 du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rendra disponible la somme de 3,6 millions de dollars pour soutenir des initiatives dans la région, dont 800 000\$\$ iront aux projets retenus dans le cadre du présent appel de projets.

Les projets retenus devront porter la marque distinctive du rayonnement régional et prévoir des retombées sur plus d'une MRC. Les sommes consacrées au FARR servent entièrement au financement de projets de développement, alignés sur les priorités déterminées par chacune des régions. Dans la foulée de la Conversation régionale s'étant déroulée en mars 2018, la région des Laurentides s'est dotée des priorités régionales suivantes :

- 1. Assurer la compétitivité économique des Laurentides
- 2. Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens
- 3. Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables
- 4. Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire
- 5. Optimiser les mobilités des individus et des marchandises

« La région des Laurentides peut compter sur des communautés et huit territoires uniques et nous sommes convaincus que de jumeler les efforts financiers du gouvernement du Québec à la créativité et à l'engagement des gens de chez nous fera naître encore cette année, des projets à haut potentiel de rayonnement et de mise en valeur de nos richesses et de notre identité », a souligné Bruno Laroche, président du CPÉRL, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte.

Les projets doivent être reçus au bureau de la direction régionale du MAMOT au plus tard le vendredi 7 septembre 2018 à 16h30. Pour plus de renseignements, <u>visitez la page web relative au FARR</u>.

Rappelons que lors de l'an 1 du FARR, plus de 33 projets ont été financés, pour un total de 2,6 millions de dollars investis dans le rayonnement de la région des Laurentides. Vous trouverez la liste des <u>projets de 2017-2018 en cliquant ici</u>.